

COMMUNIQUÉ

DE

PRESSE

FAF.TT

Paris, le 1^{er} octobre 2018

Le FAF.TT bénéficie du soutien du Plan d'Investissement des Compétences (PIC)

Grâce à l'appui du Plan d'Investissement dans les Compétences en complément de ses ressources propres, **le FAF.TT amplifie son action pour le développement des compétences et des qualifications des individus, la croissance économique et son impact sur l'emploi au sein des secteurs utilisateurs du travail temporaire.** Le FAF.TT mobilise 62% de ses ressources à l'accompagnement des politiques d'emploi, par le développement de l'alternance et la formation des demandeurs d'emploi. L'enveloppe supplémentaire de 19,2 millions d'euros accordée au titre du PIC pour le financement des Préparations Opérationnelles à l'Emploi Collectives (POEC) vient renforcer la capacité du FAF.TT à accompagner les demandeurs d'emploi.

« Nous prévoyons de financer le parcours de formation de plus de 60 000 personnes en 2018 dans le cadre de la professionnalisation, avec le soutien du Plan d'Investissement des Compétences et du FPSPP, soit une progression de 30% par rapport à 2017 », indique Valérie SORT, Directrice générale du FAF.TT.

En 2017, le nombre de bénéficiaires de POEC a progressé de 36% par rapport à 2016, soit 8 000 demandeurs d'emploi formés. Parmi les POEC financées par le secteur 61% d'entre elles bénéficient de publics de niveau V et infra V et 27% à des publics de niveau IV et infra IV.



**INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES**

Avec la confiance accordée au secteur du travail temporaire par le PIC, 8 600 POEC devraient être réalisées en 2018, soit une progression de 10% supplémentaires et une consolidation du dispositif à un niveau élevé.

Par ailleurs, **le FAF.TT accompagnera cette année plus de 3 000 personnes dans l'élaboration de leur projet professionnel au travers du conseil en évolution professionnelle.**

L'accès à la certification professionnelle et à l'emploi sont les enjeux prioritaires et constants pour le secteur. Cet engagement s'illustre en particulier par l'exigence des partenaires sociaux du FAF.TT en matière **d'évaluation de la performance des parcours (dont la majorité sont certifiants : 57%)** en termes d'accès à l'emploi. L'enquête réalisée¹ en continu par BVA pour le FAF.TT auprès des bénéficiaires montre que **82% d'entre eux sont en emploi l'année suivant leur formation.**

A propos du FAF.TT (Fonds d'Assurance Formation du Travail Temporaire)

Le FAF.TT : accélérateur d'emploi sur les territoires. Le FAF.TT est l'organisme référent* en matière d'emploi et de formation professionnelle de la branche du travail temporaire. Il accompagne les agences d'emploi (8152 en France), les salariés du secteur de l'intérim (596 334 ETP), et les publics éloignés de l'emploi dans leurs projets et répond au plus près de leurs besoins tout en tenant compte

¹ Etude menée en 2017 sur l'insertion professionnelle à 6 mois (6204 répondants) et étude menée en 2017 sur l'insertion professionnelle à 12 mois (3534 répondants).

du tissu économique des territoires. Le FAF.TT joue également un rôle de pivot entre les agences d'emploi et les différents acteurs emploi/formation facilitant ainsi les échanges et permettant au travail temporaire de se positionner comme un acteur dynamique en faveur de l'emploi.

www.faftt.fr

*OPCA, OPACIF, OCTA

Contact Presse

FAF.TT

Justine ICARD – Responsable communication FAF.TT – 06 67 01 66 81

scornand@faftt.fr

YUCATAN

faftt@yucatan.fr, 01 53 63 27 27